

Gland, le 8 février 2019

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 7 février 2019**

Présidence : Mme Véronique VILLAINÉ

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 52 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route des Avouillons et au carrefour de Fontenailles;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. de ne pas accorder un crédit de CHF 525'000.- et de ne pas autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. de ne pas autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 525'000.-.

*"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

La secrétaire :

Véronique VILLAINÉ

Karine TEIXEIRA FERREIRA